



Convocation pour plainte , on me dit "pas grave" ?

Par **yj01**, le **13/02/2016** à **11:45**

Bonjour,

J'ai reçu un appel d'une brigadière de police m'informant que j'allais être convoqué suite à un dépôt de plainte et que j'allais donc recevoir un courrier pour la convocation...

Devant ma très grande inquiétude et mes questions ! la brigadière m'a dit texto " ne vous inquiétez pas, c'est pas grave" et elle a ajouté "si c'était plus grave je vous aurais convoqué plus rapidement" (elle me dit que je devrais être convoqué d'ici 1 mois) .

Mes questions sont :

- Ce qu'elle m'a dit pouvait-t-il être juste pour me calmer ? peut-être font-ils toujours ça pour ne pas que les gens s'affolent ?

- Que peut vouloir dire "pas grave" pour un officier de police ?

Je sais qu'il n'est pas possible d'avoir de réponse précise, je souhaite un avis, un sentiment, un feeling ou une expérience sur les analyses des réponses de la brigadière de police .

Je suis évidemment dans l'inquiétude totale, merci pour toute réponse !

Par **jodelariege**, le **13/02/2016** à **12:02**

bonjour si de votre côté vous savez n'avoir rien fait de grave, pas d'inquiétude exagérée, pour ma part j'ai été convoquée il y a quelques années à la gendarmerie pour mon chien qui avait sauté la barrière de mon jardin...quelqu'un s'est plaint que mon chien "divagait" je suis allée même au tribunal de proximité pour finalement obtenir un non lieu (une belle perte de temps finalement pour moi et la justice) une convocation en gendarmerie ou au commissariat ne

veut pas dire "aller directement à la case prison.."par contre vous devez avoir une petite idée concernant ce dépôt de plainte?

Par **yj01**, le **13/02/2016** à **12:35**

Bonne question, j'ai deux idées :

Une effectivement qui me parait pas grave , un petit conflit mineur du style que vous dites l'autre plus sérieux et qui me fait peur : un conflit avec une femme , pas grave mais si c'est ça , ça m'inquiete beaucoup...

Par **jodelariege**, le **13/02/2016** à **12:40**

le conflit avec une femme peut etre plus grave si il s'agit de violence ,c'est vous qui savez...

Par **yj01**, le **13/02/2016** à **12:48**

Je dirai un conflit plus ou moins "leger" mais inquietant quand meme...Au sujet de ma question, pensez vous que la brigadiere me tenait des propos apaisants (pas grave ne vous inquietez pas...sur un ton aimable plutot tranquille , pas rigide) juste pour m'apaiser devant mon inquietude avec comme double objectif de me calmer et qu'elle soit sur que j'y aille (meme si j'ai pas le choix je sait) ? ou pensait t'elle ce qu'elle disait ?

Par **jodelariege**, le **13/02/2016** à **12:55**

à moins d'etre télépathe difficile de savoir ce qu'elle pensait